FICHE TECHNIQUE

Désignation : Câble basse tension en Cuivre U1000 R2V 5G10 mm²
Norme de référence : NM 06.3.006 / XP C 32-321
Code IMACAB : R2VE10
Couleur : bleu, marron, vert et jaune, noir, gris

Tension maximale de service : 1,2 KV
Tension nominale de service : 0,6/1 KV

Description du câble :

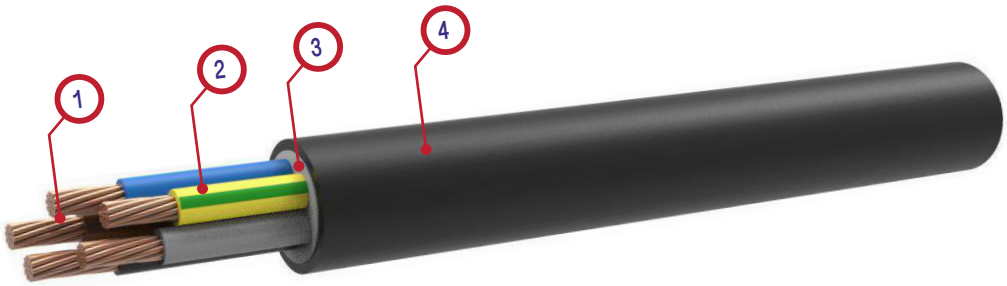

AD7 · C2 · +60° c -25° c · Excellent · Moyen · Pb

1. Âme Ronde en Cu
2. Isolation PR / XLPE
3. Revêtement d'assemblages en PVC
4. Gaine en PVC

Spécification de Produit

Câble basse tension en Cuivre U1000 R2V 5G10 mm²

Constituant	Désignation	Valeur	Unité
Ame conductrice Classe 2 (CEI 60-228)	Métal : Cuivre Section phase Diamètre approximatif âme phase Température admissible au conducteur	 10 3.75 90	 mm² mm °C
Isolant	Polyéthylène Réticulé PR (90°C) Température admissible au conducteur mini. Température admissible au conducteur maxi. Epaisseur nom. Diamètre approximatif	 90 250 0.7 5.1	 °C °C mm mm
Gaine extérieure	Constituée en PVC noir (70°C) non propagateur de flamme catégorie C2 Selon NFC 32-070 et CEI 332-1 Epaisseur nominale Allongement nominal Résistance mécanique nominal	 1,3 150 15	 mm % MPa
Caractéristiques dimensionnelles			
Diamètre approximatif		17	mm
Poids total approximatif		650	kg / km
Rayon de courbure	- Après pose	108	mm
	- En cours de pose	206	mm
Caractéristiques electriques			
IMPEDANCES			
	Résistance en courant continu à 20°C	1.83	Ohm/Km
	Résistance en courant alternatif à 90°C	2.33	Ohm/Km
CAPACITE DE TRANSIT			
Câble enterré		87	Amprers
	Résistivité au sol	1.0	K.m/W
	Température au sol	20	°C
	Profondeur de pose	0,7	m
Câble à l'air libre		75	Amprers
	Température de l'air	30	°C

N.B.

Les calculs sont effectués en conformité avec la CEI 60287, les câbles sont supposés fonctionner en charge nominale (tension et intensité) calculs donnés à titre informatif valables pour une seule liaison en trèfle jointif et mise à la terre de l'écran aux deux extrémités. Les conditions de pose doivent respecter les règles de l'art. Pour la partie enterrée, les câbles sont supposés en pleine terre. Pour la partie à l'air libre, les câbles sont supposés sur des chemins de câble, à une distance des murs égale à au moins un diamètre de câble.